

SNU : succès du module « Défense et mémoire »



Le module « Défense et mémoire nationales » du Service national universel (SNU) a été expérimenté avec succès auprès de 2.000 volontaires dans 13 départements (16-28 juin 2019).

Lors d'une conférence de presse le 9 juillet à Paris, Geneviève Darrieussecq,

secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées a précisé qu'il avait été jugé satisfaisant par 90 % de ces jeunes de 15-16 ans et que les résultats en seront présentés en septembre à Gabriel Attal, secrétaire d'Etat auprès de ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse.

Cérémonies patriotiques. « *Un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir* », maréchal Ferdinand Foch (1851-1929), artisan de la victoire de 1918. Depuis 1870, le ministère des Armées met en œuvre un programme commémoratif autour de 274 nécropoles nationales, 2.200 carrés militaires, 9 hauts lieux de la mémoire nationale et 1.000 cimetières militaires dans près de 80 pays. Il organise 11 journées commémoratives sur les conflits contemporains : 19 mars, victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ; dernier dimanche d'avril, victimes et héros de la Déportation ; 8 mai, victoire du 8 mai 1945 ; deuxième dimanche de mai, Jeanne d'Arc et le patriotisme ; 27 mai, la Résistance ; 8 juin, « Morts pour la France » en Indochine ; 18 juin, l'Appel du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi ; 16 juillet, victimes de crimes racistes et antisémites de l'Etat français et « Justes » de France, qui ont recueilli, protégé ou défendu, au péril de leur propre vie et sans aucune contrepartie, une ou plusieurs personnes menacées de génocide ; 25 septembre, harkis et autres membres des formations supplétives ; 11 novembre, armistice de 1918 et tous les « Morts pour la France » ; 5 décembre, militaires et supplétifs morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Ces cérémonies sont l'occasion de remises de décorations et de dépôts de gerbes de fleurs aux monuments aux morts par les autorités.

L'engagement mémoriel. « *Evoquer la mémoire n'est pas juste évoquer le passé. C'est essentiel pour vivre le présent et construire l'avenir* ». Tel est l'objectif d'un atelier d'échanges, proposé à des groupes de 25 jeunes et incluant la projection d'un film de 8 à 10 minutes sur la Grande Guerre, la seconde guerre mondiale, les guerres de décolonisation et les opérations extérieures. Tout volontaire du SNU pourra, ensuite, témoigner devant d'autres jeunes de son expérience et de sa volonté de poursuivre son engagement, sous réserve que son projet reste dans le cadre d'un retour d'expérience national. Ainsi, au sein du ministère de l'Education nationale, le « trinôme académique » regroupe, dans chaque académie, l'ensemble des acteurs de « l'esprit de défense », qui contribuent à l'organisation de formations de jeunes pour les sensibiliser aux

enjeux de défense et de citoyenneté. De son côté, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, présent dans chaque département, peut proposer la mise en œuvre d'une action mémorielle auprès du jeune public, la participation à une campagne de collecte de témoignages d'acteurs de conflits contemporains ou un travail de recherches dans le cadre de la valorisation de la mémoire locale. Il peut aussi orienter un jeune du SNU vers une association patriotique, pour participer à l'organisation d'une cérémonie mémorielle dans sa commune ou même devenir...porte-drapeau !

Loïc Salmon

Défense : les blessés et les jeunes du SNU à l'honneur

Défense : la jeunesse au cœur du lien Armées-Nation

Défense et citoyenneté : la journée des jeunes pour en comprendre les enjeux